

Informations utiles

Vos services

MAIRIE

Contact : 02.32.55.05.19

mairie.mairie-boury-en-vexin@orange.fr

Horaires :

- Lundi et jeudi de 17h00 à 19h00
- Fermée le lundi durant les vacances scolaires

BIBLIOTHÈQUE

- Mercredi de 17h00 à 18h30
- Fermée durant les vacances scolaires

ÉTAT-CIVIL

Naissance :

- Jeanne MOLISSET

Décès :

- Wadislav CEZARY
- Julien ESPAGNE

ALERTE CITOYENS



Afin de recevoir directement par SMS les informations municipales (problème de voirie, pannes diverses, etc.), vous pouvez vous inscrire gratuitement au dispositif « alerte citoyens » :

- Soit auprès de la mairie ;
- Soit en vous inscrivant en ligne <https://alertecitoyens.com/inscription.php>

Bien vivre à Boury

TRAVAILLER OUI MAIS...

Afin de maintenir la quiétude de notre village, la réglementation encadre les activités bruyantes qui ne peuvent être effectuées qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

DÉCHETS VERTS

Pour profiter d'un air sain, le brûlage des déchets végétaux est strictement interdit dans l'Oise. Ceux-ci peuvent servir de compost ou être apportés à la déchetterie de Gisors aux horaires suivants (horaires d'été) :

- du lundi au samedi : de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h45
- Fermée le mardi et le dimanche.

ANIMAUX DE COMPAGNIE

En vue de préserver le vivre ensemble et de respecter le travail de notre employé communal, il est rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse et que son maître est tenu de procéder au ramassage des déjections canines (sacs disponibles en mairie). Je suis responsable de mon animal de compagnie.

MON VILLAGE

Pour maintenir l'éclat de notre village, je pense à l'entretien de ma maison et de mon trottoir (l'employé communal se charge des caniveaux), je taille mes haies à l'aplomb de ma propriété. À l'automne, je ramasse mes feuilles mortes. Je sors mes poubelles le mardi soir et ne les laisse pas errer dans la rue après la collecte (je peux faire appel à un voisin). Dans cette même optique, le fleurissement des façades ne peut être qu'apprécié (y compris par nos abeilles !).

Merci par avance du respect de ces règles d'usage qui contribuent à faire de Boury un havre de paix au quotidien.



C'est le retour des moissons !

Boury est une commune rurale dominée par une forte activité agricole. Les trottoirs sont, par définition, des espaces dédiés aux piétons mais avec de la bonne volonté et du bon sens, nous pouvons vivre ensemble en se respectant mutuellement.

Afin de ne pas gêner la circulation des engins agricoles, merci de ranger vos véhicules lorsque vous disposez d'une cour ou d'un garage. À défaut, merci de vous garer au mieux en évitant de se ranger face à face, et de ne pas stationner dans les virages.

Le conseil municipal vous souhaite un bel été !

Directrice de publication : Marie DEPOILLY

Rédacteur : Gérôme LEGROS

BOURY *info*

N°23 (1er semestre 2026)



L'édito

« Bien vivre à BOURY » a été le maître mot de notre engagement de mars dernier. Depuis 1995, cette fonction de Maire, je l'ai partagée avec des équipes toujours soucieuses d'être à l'écoute et de mettre l'humain au cœur des préoccupations de notre village.

Un pari réussi avec mes colistiers de longue date Philippe ZENTZ d'ALNOIS, David LEGROS et Nicolas CATHERINE. Le village ne nous appartient pas, vous nous en avez confié la gestion, et avec le conseil municipal, nous sommes les garants de vos attentes. Des attentes qui trouvent leurs origines dans le contact, la convivialité, l'échange, l'écoute, le respect d'autrui, autant de valeurs auxquelles je crois, qui ne se chiffrent pas mais qui peuvent rapporter gros !

Merci de votre confiance renouvelée, et soyez assurés de notre entier dévouement. M. D.

Au sommaire

Cher(ère)s Bourycien(ne)s, l'équipe renouvelée du conseil municipal est heureuse de vous présenter une version refondue de votre « Boury info », qui prend appui sur le travail de qualité mené par nos prédécesseurs. Structuré par rubriques thématiques, il s'appuie sur une architecture qui se veut pérenne afin d'offrir des repères familiers au fil des numéros. En outre, agrandi de deux pages, au moins pour ce premier numéro, votre bulletin évolue pour mieux vous informer et valoriser la vie de notre si chère commune.

En couverture, vous retrouverez l'essentiel avec *l'édito*, *l'agenda* des événements à venir et le *sommaire* du numéro. Ensuite, le *dossier* thématique permettra d'approfondir un sujet local, de préférence d'actualité. Pour ce premier numéro, vous (re)découvrirez les portraits de vos représentants. Par ailleurs, une page dédiée à *l'action municipale* reviendra sur les manifestations passées, et mettra en lumière les actions et projets municipaux. L'occasion en l'espèce de dresser un état des premières décisions municipales, d'établir un point sur les travaux en cours, ou encore de prendre des nouvelles de nos abeilles. Le tout sera accompagné d'une anecdote historique (*Il était une fois ... Boury-en-Vexin*) dans la continuité de nos précédents numéros. Vous saurez ainsi à la lecture de cette 23e édition depuis quand notre village s'appelle officiellement Boury ... en-Vexin. Enfin, les *informations utiles* et pratiques du quotidien seront rassemblées en fin de bulletin.

Restant toujours à votre écoute, n'hésitez pas à nous interpeller sur les sujets, anecdotes et témoignages que vous aimeriez voir figurer dans nos colonnes. Dans cette attente, nous vous souhaitons une excellente lecture !

Amitiés bouryciennes. L'équipe municipale.

L'agenda

Samedi 20 juin :

Fête de la musique
(Comité des Fêtes)

Week-end du 19 et 20 septembre :

Journées du patrimoine

Dimanche 27 septembre :

Déjeuner convivial
(Comité des Fêtes)

Mercredi 11 novembre :

Commémoration devant le
monument aux morts

Week-end du 28 et 29 novembre :

3e édition du marché de Noël
(Comité des Fêtes)



Le dossier : présentation de l'équipe municipale



Marie-José DEPOILLY, Maire

Bouryenne depuis 1974 oui, mais pas Bouryenne par hasard. Mon père est né à Boury-en-Vexin d'une famille d'agriculteur. Le frère de ma grand-mère, Charles OURSEL a été Maire de Boury de 1922 à 1937. Enfant, je venais passer mes vacances chez mes grands-parents, 3 place du Fort de Ville, en fait un retour aux sources... Mon activité professionnelle, je l'ai exercée dans le secteur médical au centre hospitalier de Gisors. Adjointe en 1989, je suis maire depuis 1995.



David LEGROS, 1er adjoint

Marié, deux enfants, un petit-enfant. Agriculteur, au contact de la nature au quotidien, je suis attaché à notre cadre de vie. Conseiller municipal depuis plus de 30 ans et Président du Comité des fêtes, je continue de m'investir pour notre commune où plusieurs générations de ma famille ont vécu avant moi, afin que Boury demeure un village où il fait bon vivre.



Catherine TRAËN, 2e adjointe

Veuve 69 ans
Retraitée agricole
2 fils agriculteurs
5 petits enfants
Très attachée à ce charmant village de Boury-en-Vexin et ses alentours par mes racines familiales, notre activité professionnelle et l'engagement précédent de membre de la famille au service de cette commune en tant que conseillère municipale et adjointe.



Philippe ZENTZ D'ALNOIS

Présent au sein du conseil municipal depuis plus de 25 ans, je demeure heureux d'avoir été encore une fois sollicité pour y participer afin de poursuivre les actions au service des habitants de notre commune. Boury-en-Vexin peut s'enorgueillir d'être apprécié comme l'un des plus beaux villages du Vexin Français et c'est un honneur de le servir. Que son riche passé demeure vivant pour nous aider à affronter l'avenir.



Patricia CHANCEREL

Mariée, avec deux grands enfants, et grand-mère d'un petit-fils de 4 ans. Agent territorial depuis 26 ans. Nous avons quitté la région parisienne pour nous installer à Boury il y a quatre ans, séduits par son authenticité, et la volonté de préserver son charme. Aujourd'hui, la convivialité et le bien-vivre de notre village m'ont donné envie de m'y investir, aux côtés d'une équipe municipale sympathique et motivée.



Jean-François GORET

Archéologue de profession, je suis passionné par le patrimoine, notamment celui de notre beau village dont je suis habitant depuis quatorze ans et au sein duquel j'ai noué de nombreuses relations amicales, en particulier avec un homme barbu dont le rôle est de distribuer des cadeaux aux enfants...



Nicolas CATHERINE

Bourycien depuis 22 ans et élu municipal depuis 18 ans, je suis père de 3 enfants, professeur des écoles, passionné de théâtre et apiculteur. Je m'engage humblement pour le bien-être de notre village. Très attaché au développement durable, je souhaite partager ces valeurs avec les habitants lors de nos prochaines rencontres.



Virginie ROUXEL

Si je m'engage aujourd'hui au conseil municipal de Boury-en-Vexin, c'est pour mettre mon énergie au service de notre communauté.

Je souhaite valoriser notre patrimoine, soutenir les projets collectifs et veiller au bien-être de tous, afin de faire grandir notre beau village durablement et ensemble.



Christelle WUILLEMET

Bourycienne depuis 16 ans, j'aime le calme de la campagne et la douceur de vivre de notre village.

Sensible aux enjeux environnementaux et sociaux, je crois aux actions concrètes, au pas à pas qui améliore le quotidien. Être conseillère municipale, c'est agir pour l'avenir de Boury avec sérieux, bonne humeur et convivialité... des valeurs que je cultive aussi autour de ma grande passion : la cuisine !



Audrey GLINEL

Conseillère municipale pour un troisième mandat, je m'engage avec sincérité pour ma commune.

Infirmière et maman de trois enfants, je connais les réalités du quotidien. J'ai à cœur d'être à l'écoute, proche des habitants, et d'agir concrètement pour améliorer la vie de tous.



Gêrôme LEGROS

Doctorant en droit, passionné de football et amateur de gastronomie, je suis profondément attaché à notre village depuis ma naissance. Déjà impliqué dans la vie locale à travers le Comité des fêtes, je rejoins aujourd'hui l'équipe municipale avec l'envie de contribuer au dynamisme de la vie communale, dans un esprit de proximité et de convivialité au service des habitant(e)s.

La vie du conseil



Au lendemain des élections du 15 mars 2026, la nouvelle équipe municipale s'est réunie à plusieurs reprises, avec l'élection de notre maire et de ses adjoint(e)s, la désignation des délégué(e)s dans les organismes extérieurs et dans les commissions communales, pour enfin se consacrer au budget qui, conformément aux engagements

pris, a été reconduit sans augmentation de la fiscalité locale. Les subventions aux associations ont été maintenues (*voir encart*), notamment celle attribuée au Comité des fêtes qui participe grandement à l'animation de notre village.

À l'heure où les travaux d'enfouissement des réseaux aériens et d'installation de nouveaux réverbères s'achèvent route de Montbines (*voir ci-dessous*), et que notre « parc de jeux » bénéficie d'un nouvel équipement (*photo*) pour les enfants du village, des pistes de réflexion ont été engagées pour poursuivre notre action du « Bien Vivre à Boury » : embellissement des parterres de fleurs en intégrant une thématique sur le développement durable, création

de nouvelles animations invitant les habitants à se rencontrer pour découvrir notre patrimoine communal ou la richesse de notre environnement...

Nous présenterons l'ensemble de nos propositions et actions dans les numéros à venir du « Boury info ». Les membres du conseil municipal se tiennent à votre disposition pour tout échange constructif et bienveillant au bénéfice de notre qualité de vie commune. J.-F. G.

Associations subventionnées :

- Canicrok
- Comité des fêtes
- Les amis du Château de Boury
- LOUMARGOT (chats)
- SCOUT d'Europe

Point travaux



Dans notre village les projets avancent souvent pas à pas, mais toujours avec l'envie de bien faire. Il y a quelques années, le centre du village avait déjà bénéficié de l'enfouissement des lignes électriques et téléphone/internet, offrant un paysage plus dégagé et un charme encore plus authentique. Aujourd'hui, la commune poursuit cet effort dans une nouvelle zone, fidèle à sa volonté d'améliorer

le quotidien de chacun.

Pour un village de notre taille, c'est un investissement conséquent qui nécessite des choix et d'avancer progressivement. Chaque tranche réalisée est une satisfaction, un embellissement qui accentue notre patrimoine.

Et puis, enfouir les lignes, ce n'est pas seulement une question d'esthétique (*photo*). On le voit bien : les tempêtes et les coups de vent deviennent plus fréquents, plus violents parfois. Enterrer les réseaux, c'est protéger nos installations, éviter les câbles arrachés, réduire les coupures et renforcer la sécurité de tous. C'est aussi un choix durable : des lignes enterrées vivent plus longtemps, demandent moins de réparations et

résistent mieux aux aléas climatiques.

Alors oui malheureusement, tout le village n'en profite pas encore, mais chaque étape compte. Et même si votre rue n'est pas encore concernée, vous pouvez vous dire que Boury-en-Vexin avance, construit, protège, embellit. Tranquillement, mais sûrement. Et toujours avec l'idée de pouvoir apporter pleine satisfaction et bien être à ses habitants. C. W.



Des fleurs pour nos abeilles



Face au déclin des pollinisateurs, installer des ruches est devenu un geste fort pour de nombreux apiculteurs amateurs. Pourtant, posséder des colonies en bonne santé ne suffit plus. Le véritable défi aujourd'hui réside dans leur assiette, ou plutôt, dans nos paysages.

Récemment, j'ai dû déplacer le rucher de Boury (*photo*). Initialement installé au cœur des bois, l'excès d'humidité y favorisait

le développement de maladies. Désormais logées à l'orée d'un bosquet, face à un champ idéalement exposé, les abeilles profitent d'un environnement plus sain. J'espère de tout cœur que la récolte de miel sera généreuse et les colonies vigoureuses.

Mais le constat reste le même : chez nous, le problème n'est pas le manque de ruches ou de savoir-faire, car nous sommes nombreux à choyer nos insectes. Le vrai point noir, c'est la pénurie de fleurs du printemps à l'automne. Pour survivre, les abeilles ont un besoin vital de nectar pour l'énergie, et de pollen — leur unique source de protéines — essentiel pour élever le couvain et produire la gelée royale de la reine.

J'appelle donc chacun à agir en plantant des espèces véritablement reconnues pour leur intérêt apicole. Pour les arbres, privilégiez le tilleul, le châtaignier ou le pommier. Du côté des arbustes, l'aubépine et le framboisier font des merveilles. Enfin, pour les fleurs, misez sur la phacélie, la bourrache, le trèfle ou la lavande, qui offrent de véritables festins. Avant d'acheter vos végétaux, ne cédez pas uniquement à l'esthétique : vérifiez qu'ils soient aussi utiles à la biodiversité. Offrir le gîte, c'est bien, mais garantir le couvert à tous nos pollinisateurs, c'est vital. N. C.

Il était une fois ... Boury-en-Vexin



Par un décret en date du 21 juillet 1909, publié au Journal Officiel le 27 du même mois, notre commune, désignée jusqu'à lors « Boury », est désormais dénommée « Boury-en-Vexin ». À cette époque, les pouvoirs publics entreprennent une politique de standardisation des noms de commune afin d'éviter les erreurs postales et administratives. Aujourd'hui, 3 autres villages de notre communauté de communes partagent ce suffixe désignant la région naturelle locale (Chaumont-en-Vexin ; La-Corne-en-Vexin ; Montagny-en-Vexin). G. L.

Par décret en date du 21 juillet 1909, rendu sur la proposition du président du conseil, ministre de l'intérieur, est attribuée à la commune de Boury, canton de Chaumont, arrondissement de Beauvais, département de l'Oise, la dénomination de Boury-en-Vexin.